

**À la recherche
d'un métier
qui donne du sens
à tes actions ?**



Un métier aux multiples facettes

La Police cantonale vaudoise s'engage 24 heures sur 24 et 365 jours par an au service de la population. Nous rejoindre, c'est faire le choix d'un métier exigeant. C'est se trouver au cœur de l'action, d'événements inattendus, de missions variées. C'est intervenir en urgence, constater des infractions, sécuriser des lieux d'accidents. C'est aussi mener des enquêtes minutieuses, déjouer des cyberattaques ou sensibiliser les enfants et adolescents à la sécurité routière. C'est encore rassurer la population et apaiser des situations conflictuelles. La Police cantonale vaudoise t'offre un métier aux multiples facettes.

Œuvrer au service de la population

Intégrer la Police cantonale vaudoise, c'est rejoindre des femmes et des hommes dévoués et investis qui exercent un métier extraordinaire. C'est être au service de la population et œuvrer pour son bien-être. C'est assister et protéger les concitoyen.ne.s. C'est adhérer à un esprit de corps, partager des valeurs communes, se serrer les coudes et pouvoir compter sur ses collègues en tout temps. Si tu recherches un travail qui donne du sens à tes actions, où tes capacités font la différence et où la diversité des missions est ton quotidien, alors le métier de policier au sein de la Police cantonale vaudoise est fait pour toi !

La Police cantonale vaudoise en chiffres

1277

Collaborateur.trice.s



719

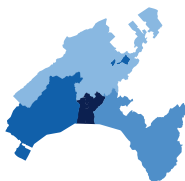
Gendarmerie

311

Police de sûreté

247

Services généraux



Notre terrain de jeu



Servir la population

Activités indicatives

- ▶ 200 000 événements traités annuellement
- ▶ 62 300 infractions enregistrées
- ▶ 17 600 réquisitions traitées par la Gendarmerie Territoriale
- ▶ 1 000 appels quotidiens à la Centrale vaudoise police (CVP)
- ▶ 4 400 constats d'accident de la circulation
- ▶ 6,6 millions de kilomètres parcourus

**À la recherche
d'un métier
où tes capacités
font la différence ?**



Le métier de gendarme

Le.la gendarme assure l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics sur l'ensemble du territoire cantonal et, sur requête des autorités compétentes, à l'extérieur de celui-ci (par ex. Forum de Davos). Le.la gendarme fait respecter les lois par l'information, la prévention, la répression, l'aide et l'assistance. Il.elle exécute des tâches administratives en lien avec son domaine de compétences et effectue des enquêtes judiciaires de proximité.

Missions principales (en fonction de son affectation)

Gendarmerie Mobile

- ▶ Interventions
- ▶ Police secours

Gendarmerie Territoriale

- ▶ Police de proximité
- ▶ Police judiciaire locale

Par la suite, en fonction de ses choix et de ses compétences :

- ▶ Groupe d'intervention (DARD)
- ▶ Brigade canine
- ▶ Brigade du lac
- ▶ Spécialistes (circulation, législation, ...)



À la recherche d'un métier où la diversité des missions est ton quotidien ?





Le métier d'inspecteur.trice

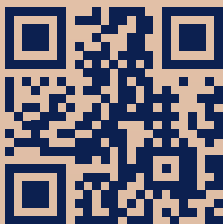
L'inspecteur.trice effectue principalement un travail d'investigation, de surveillance, d'intervention et de rédaction sur le plan judiciaire lorsque des délits ou des crimes ont été commis. Il.elle intervient sur l'ensemble du territoire cantonal, ainsi qu'en dehors des frontières cantonales ou nationales. La police de sûreté agit, seule ou en interaction avec les autres entités de la police cantonale, par initiative ou par délégation des magistrat.e.s.

Les inspecteurs.trices exercent leur activité dans le cadre de tout crime ou délit commis, dans des domaines tels que :

- ▶ Vols et cambriolages
- ▶ Agressions et homicides
- ▶ Cybercriminalité
- ▶ Trafic de stupéfiants
- ▶ Escroquerie et blanchiment d'argent
- ▶ Viols et atteintes à l'intégrité physique
- ▶ Migration illicite et traite d'êtres humains
- ▶ Délinquance des mineurs



Police cantonale vaudoise
Route de la Blécherette 101
1014 Lausanne
+41 21 644 82 40



policier.ch